

# Les chambres à gaz

Mélanie Berger

## 1. Introduction

L'objectif des négationnistes est de nous amener à croire qu'il n'y a jamais eu d'extermination volontaire des juifs pendant la période de la seconde guerre mondiale. Selon le négationniste bâlois Jürgen Graf, l'Holocauste est une invention des alliés pour «isoler l'Allemagne sur le plan international pour des décennies et démoraliser le peuple allemand au point de lui ôter toute velléité de mener une politique autonome dans un proche avenir»<sup>1</sup>. Pour tenter de prouver qu'il n'y a pas eu génocide, les négationnistes vont s'attaquer principalement aux chambres à gaz, «à la fois comme instrument et comme symbole de la politique d'extermination nazie»<sup>2</sup>. Car comme le dit Jürgen Graf lui-même, «la question de l'existence ou de la non-existence des chambres à gaz est (...) d'une importance cardinale»<sup>3</sup> ; «l'assassinat cynique et de sang-froid de plusieurs millions de personnes sans défense dans des chambres à gaz, s'il s'était produit, n'aurait pu se prévaloir d'aucune nécessité économique ou militaire; on se serait alors trouvé, sans l'ombre d'un doute, devant un crime sans équivalent dans l'histoire»<sup>4</sup>. C'est pour cela que J. Graf, dans son ouvrage *L'holocauste au scanner*, veut absolument prouver que les chambres à gaz n'ont techniquement pas pu fonctionner. Dans mon travail, je vais analyser les propos du négationniste bâlois et démontrer que ce qu'il affirme n'est que mensonge.

## 2. Les chambres à gaz américaines<sup>5</sup>

Au chapitre 16, Jürgen Graf s'inspire des thèses des négationnistes français Robert Faurisson<sup>6</sup> et Serge Thion<sup>7</sup>. Ceux-ci, pour appuyer leurs négations des chambres à gaz nazies, se sont intéressés aux chambres à gaz américaines.

### 2.1. Description du gazage

La méthode d'exécution par le gaz aux USA a été introduite en 1924 au Nevada. Elle résulte d'expériences sur les gaz toxiques menées pendant la première guerre mondiale.

Si le principe est simple, (faire inhaler au condamné les vapeurs toxiques d'un gaz -du cyanure mélangé à de l'acide sulfurique - entraînant sa mort), le procédé est par contre

---

<sup>1</sup> Graf (1992), chap. 12.

<sup>2</sup> Bihr (1997), p. 125.

<sup>3</sup> Graf (1992), chap. 8.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Voir Monestier (1981), pp. 359-372 et Wellers (1981), pp. 137-139.

<sup>6</sup> Sur Robert Faurisson, voir <http://www.phdn.org/negation/faurisson/> et <http://www.idgr.de/lexikon/bio/fl/faurisson-robert/faurisson.html>

<sup>7</sup> Sur Serge Thion, voir <http://www.phdn.org/negation/negainter/thionint.html>

assez complexe, comme l'affirme Graf. «*Le mode d'emploi d'une chambre à gaz comporte plus de vingt pages et contient des dizaines de recommandations précises quant aux seules dispositions techniques*»<sup>8</sup>. Une certaine pression atmosphérique est maintenue dans la salle pour que l'intoxication soit optimale. De plus, la chambre à gaz est parfaitement étanche pour ne pas risquer d'intoxiquer les personnes assistant à l'exécution. L'évacuation du corps du condamné fait aussi l'objet d'un soin tout particulier et suit une procédure très précise: la chambre à gaz est rigoureusement aspergée d'eau pour neutraliser le gaz. Les personnes pénétrant dans la chambre sont munies de masques à gaz.

Cette technique d'exécution tend à disparaître. En effet, comme on l'a vu, elle est assez complexe. De plus les coûts sont très élevés : «*Au Maryland, une étude a démontré que chaque exécution par chambre à gaz représente un coût total de 7 millions de dollars*»<sup>9</sup>.

De plus, «*après la Seconde Guerre mondiale, lorsque le monde découvrit l'existence des camps d'exécution et l'utilisation de gaz mortel qui y était faite, un certain nombre d'Etats américains abandonnèrent cette forme d'exécution et optèrent pour d'autres méthodes*»<sup>10</sup>. Mais il existe encore sept Etats américains qui appliquent la peine de mort par le gaz, si la condamnation a été prononcée avant une certaine date. Mais le prisonnier peut aussi opter pour une mort par injection létale<sup>11</sup>.

Ayant démontré qu'un gazage aux Etats-Unis est compliqué et coûteux, Graf veut nous faire admettre qu'il aurait été impossible aux nazis d'appliquer cette méthode à plusieurs millions de personnes en un espace de temps aussi court et avec les moyens assez rudimentaires dont ils disposaient.

## 2.2. Deux moyens d'exécution qui ne peuvent être comparés

Or Graf, dans ce chapitre 16, rapproche deux moyens d'exécution qui ne peuvent être comparés. Aux USA, le condamné, bien qu'il ait pu commettre d'horribles crimes, est encore considéré comme un être humain. On veut atténuer ses souffrances. De plus, l'exécution est publique. Des médecins, des journalistes, des officiels y assistent. Le condamné peut même inviter un certain nombre de personnes à sa mise à mort (entre 5 et 10 selon les Etats). Ainsi, tout doit être mis en oeuvre pour un parfait déroulement de l'opération : éviter tout problème technique et mettre en place une opération sérieuse et humaine.

Par contre à Auschwitz ou dans les autres camps d'extermination, le but principal était d'éliminer le plus rapidement possible les détenus juifs. On ne s'arrêtait pas sur des aspects de confort ou d'éthique.

«*Quoi qu'il en soit, ce qui est absolument évident, c'est que si à Auschwitz on tuait les Juifs comme on exécute les assassins aux Etats-Unis, jamais les nazis n'auraient pu tuer en quelque trois ans six millions de Juifs. Il est non moins évident que si, aux Etats-Unis, on avait envisagé de se débarrasser des assassins avec les méthodes d'Auschwitz, tout le système aurait sombré dans un gigantesque scandale dès la première exécution*»<sup>12</sup>.

Graf insiste aussi sur toutes les précautions devant être prises lors de l'évacuation du prisonnier. Là aussi les autorités américaines veulent éviter tout risque. Il ne faut pas oublier que les personnes évacuant le corps aux USA sont médecins tandis qu'à Auschwitz,

<sup>8</sup> Monestier (1994), p. 362.

<sup>9</sup> Monestier (1994), p. 361.

<sup>10</sup> Monestier (1994), p. 372.

<sup>11</sup> Pour plus de précision concernant les Etats appliquant encore l'exécution par le gaz, voir <http://www.revoltes.org/modesexecetas.htm>

<sup>12</sup> Wellers (1981), p. 139.

c'étaient des *Sonderkommando*<sup>13</sup> qui effectuaient cette sale besogne. Les *Sonderkommando* étaient constitués de prisonniers juifs. Ce n'était pas si grave qu'ils fussent intoxiqués; de toute façon, ils seraient gazés.

L'holocauste est une période tellement particulière de l'histoire qu'elle ne peut être mise en rapport avec d'autres. Toute comparaison est impossible entre la technique de mise à mort utilisée pendant l'holocauste et toute autre forme d'exécution. Pour analyser le procédé de gazage employé par les nazis, on ne doit donc prendre en compte que les faits s'y rapportant.

C'est la deuxième étape de Jürgen Graf : sa comparaison entre chambres à gaz nazies et américaines étant insuffisante pour convaincre le lecteur, il va s'attaquer directement aux chambres à gaz utilisées pendant la Seconde Guerre Mondiale par les nazis.

### 3. Les impossibilités techniques des chambres à gaz d'Auschwitz, selon Graf<sup>14</sup>

#### 3.1. Le rapport Leuchter

Pour tenter de discréditer l'existence des chambres à gaz, Graf veut démontrer que, techniquement, elles n'ont pas pu fonctionner. Selon lui, il est donc impossible que des Juifs aient été gazés dans ces locaux.

Graf s'appuie en grande partie sur le rapport Leuchter pour fonder ses dires.

Fred Leuchter a été mandé par le négationniste français Faurisson et le négationniste allemand Ernst Zündel<sup>15</sup> en Pologne pour examiner les sites d'Auschwitz I, d'Auschwitz-Birkenau et de Majdanek. L'expédition était financée par Zündel. Au terme de ces observations, Leuchter rédigea un rapport, connu sous le nom de *Rapport Leuchter*, dans lequel il met en doute l'existence des chambres à gaz. Il se base sur des impossibilités techniques rendant l'existence des chambres à gaz inconcevable. Il constate notamment des problèmes d'étanchéité, de ventilation, ainsi que des problèmes d'accès aux chambres à gaz. Il en arrive à la conclusion que les chambres à gaz n'en n'étaient pas mais furent utilisées comme morgues pour stocker les cadavres.

#### 3.2. «L'ingénieur» Fred Leuchter

Jürgen Graf présente Leuchter comme un «*spécialiste des chambres à gaz*»<sup>16</sup>, «*responsable de la construction des chambres à gaz qui servent à l'exécution des criminels dans plusieurs Etats américains*»<sup>17</sup> et encore comme un «*ingénieur*»<sup>18</sup>. Graf nous indique par ces qualificatifs que Fred Leuchter est un spécialiste, un scientifique en lequel nous pouvons avoir confiance. Son rapport aura donc de la valeur.

Pourtant il a été démontré que Fred Leuchter n'est pas du tout ingénieur. Il n'a qu'un diplôme en lettres obtenu en 1964, mais en aucun cas, n'a fait des études scientifiques. Il le

<sup>13</sup> Voir *infra*, chap. 3.5.4 pour plus de précision sur les *Sonderkommando*.

<sup>14</sup> Voir [http://www.davenportlyons.com/www/legal\\_services/defamation\\_media/irving\\_penguin\\_trial/section3.htm](http://www.davenportlyons.com/www/legal_services/defamation_media/irving_penguin_trial/section3.htm)

<sup>15</sup> Sur Zündel, voir <http://www.idgr.de/lexikon/bio/xyz/zuendel-ernst/zuendel.html>

<sup>16</sup> Graf (1992), chap. 20.

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> *Ibid.*

reconnaît lui-même au procès de son mécène négationniste, Ernst Zündel<sup>19</sup>. Ses connaissances en sciences sont assez limitées<sup>20</sup> et il n'est donc pas en mesure d'établir un rapport scientifique. De plus, s'il a bien construit des dispositifs de mise à mort, il a utilisé des méthodes proches du chantage pour les vendre aux prisons américaines. «*Si un Etat refusait d'utiliser ses services, Leuchter témoignait à la dernière minute pour le condamné, en affirmant que la chambre à gaz de l'Etat était susceptible de ne pas fonctionner correctement*»<sup>21</sup>. Enfin il prétend avoir travaillé dans les pénitenciers de certains Etats (Californie, Caroline du Nord) alors que les officiels de ces prisons le nient<sup>22</sup>. Ces quelques indications reflètent bien la personnalité de cet escroc.

### 3.3. Présentation du site d'Auschwitz<sup>23</sup>

Auschwitz est un immense site constitué de plusieurs camps. Je vais d'abord rappeler les différents composants d'Auschwitz pour une meilleure compréhension de la suite.

Pendant l'été 1940, les allemands construisirent à Auschwitz un camp de concentration pour y interner les opposants polonais. Situé près d'un nœud ferroviaire important, Auschwitz devint vite un complexe gigantesque, comprenant le camp de base d'Auschwitz I (*Stammlager*), Birkenau (Auschwitz II) et Monowitz (Auschwitz III). Les gazages de masse débutèrent à Auschwitz I en septembre 1941, puis furent transférés à Birkenau où l'on convertit deux petites fermes en chambres à gaz rudimentaires. Quatre nouveaux complexes crématoire-chambre à gaz (qu'on appelle *Krema* ou K) furent construits à Birkenau en 1942-1943. L'énorme processus de mise à mort atteignit son point culminant au printemps et à l'été 1944. Pendant cette période, on pouvait «traiter» 1200 juifs par jour arrivés de Hongrie.

Les désignations officielles des cinq crématoires d'Auschwitz étaient les suivantes: le crématoire du Stammlager (Auschwitz I) était appelé *Krema I* (KI); les deux grands crématoires de Birkenau (Auschwitz II) étaient connus sous les noms de *Krema II* et *III* (KII et KIII); enfin, on désignait par *Krema IV* et *Krema V* (KIV et KV) les deux petits crématoires de Birkenau. On nommait les maisons paysannes *Bunker I* et *Bunker II*. Les gazages prirent fin en novembre 1944. Avant la libération du camp par l'armée soviétique en janvier 1945, les nazis détruisirent tous les complexes crématoire-chambre à gaz sauf le *Krema I*, qui, au moment de la fuite des SS, n'était plus utilisé comme lieu d'assassinat de masse.

<sup>19</sup> Voir <http://www.nizkor.org/ftp.cgi/people/l/ftp.py?people/l/leuchter.fred/leuchter.03>

<sup>20</sup> Dans cet interrogatoire de Leuchter on peut remarquer ses carences scientifiques.

Voir <http://www.nizkor.org/ftp.cgi/people/l/ftp.py?people/l/leuchter.fred/leuchter.04>

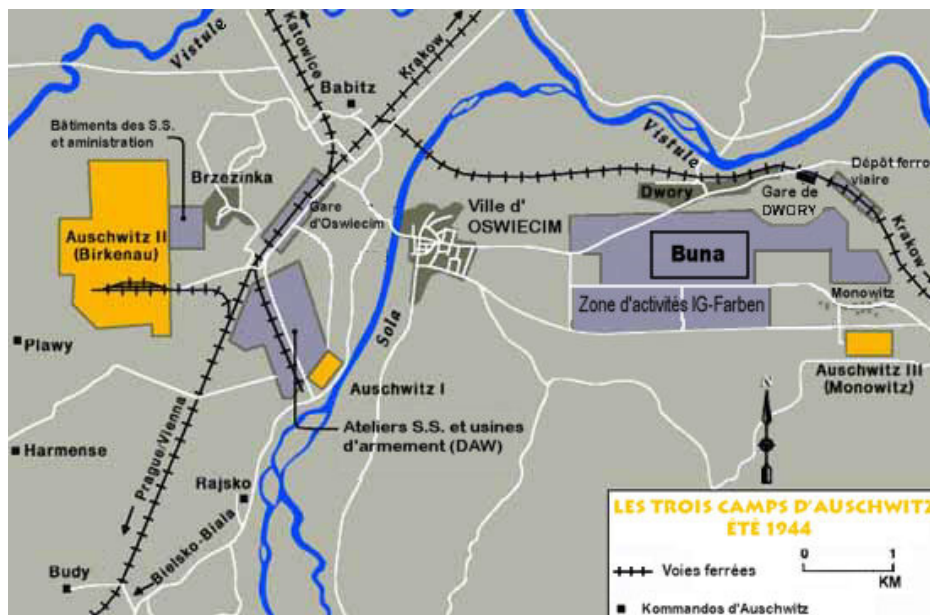
<sup>21</sup> Voir <http://www.phdn.org/negation/leuchfaq.html#par3.20> et

<http://www.nizkor.org/faqs/leuchter/leuchter-faq-22.html> pour la version originale, en anglais.

<sup>22</sup> Voir <http://www.phdn.org/negation/leuchfaq.html#par3.10> et

<http://www.nizkor.org/faqs/leuchter/leuchter-faq-22.html> pour la version originale, en anglais.

<sup>23</sup> Voir [www.phdn.org/negation/krema-i.html](http://www.phdn.org/negation/krema-i.html) et Bruchfeld (2000), p. 127.



Le site d'Auschwitz, été 1944

([http://perso.wanadoo.fr/d-d.natanson/3\\_auschwitz.htm](http://perso.wanadoo.fr/d-d.natanson/3_auschwitz.htm))

### 3.4. L'étanchéité des chambres à gaz

Le rapport Leuchter rapporte que les portes des chambres à gaz «ne sont pas étanches, si bien que le gaz mortel n'aurait cessé de se répandre à l'extérieur»<sup>24</sup>.

Ces affirmations sont complètement erronées. Pour le prouver, voici les témoignages de plusieurs personnes qui ont vu ces portes.

Tout d'abord, il y a Rudolf Höss. Il fut le commandant du camp d'Auschwitz<sup>25</sup>. Les chambres à gaz ont été construites sous sa direction et sa responsabilité. «Nul n'a connu aussi complètement et intimement le complexe d'Auschwitz que Rudolf Höss. De plus, après la guerre, il s'est montré remarquablement prodigue en confidences, comme s'il se trouvait en proie à des obsessions et éprouvait le besoin de s'en libérer»<sup>26</sup>. Voici son récit concernant la porte de la chambre à gaz du crématoire I : «On utilisa comme chambre à gaz la morgue du crématoire à côté du «Revier», après avoir rendu les portes étanches et percé quelques trous au plafond pour jeter le gaz»<sup>27</sup>. Et pour la chambre à gaz des bunkers de Birkenau : «(...) et l'on ferma les portes hermétiquement»<sup>28</sup>.

Un autre SS très important du camp d'Auschwitz a fourni une description des portes des chambres à gaz des bunkers. Il s'agit du SS-Unterscharführer Pery Broad. «De l'avis général de ceux qui l'ont connu, il était fort intelligent et, malgré son modeste grade subalterne, l'un des SS les mieux informés»<sup>29</sup>. Voici son témoignage : «(...) les maisons n'avaient pas de fenêtres, mais (...) leurs portes étaient étonnamment robustes, munies de garnitures hermétiques en caoutchouc et de fermetures à vis»<sup>30</sup>.

<sup>24</sup> Graf (1992), chap. 20.

<sup>25</sup> Sur Höss, voir [http://www.shoa.de/p\\_rudolf\\_hoess.html](http://www.shoa.de/p_rudolf_hoess.html)

<sup>26</sup> Kogon (2000), p. 177.

<sup>27</sup> Cité par Wellers (1981), p. 132.

<sup>28</sup> Cité par Kogon (2000), p. 187.

<sup>29</sup> Kogon (2000), p. 178.

<sup>30</sup> Cité par Kogon (2000), p. 186.

Un survivant d'Auschwitz a lui aussi fait une description très minutieuse des portes des chambres à gaz. Il s'agit du *Sonderkommando*<sup>31</sup> Henryk Tauber<sup>32</sup> qui, de par sa fonction, côtoya de très près les chambres à gaz et put ainsi apporter une description très détaillée des portes. Selon Jean-Claude Pressac, auteur du livre *Auschwitz, Technique and operation of the gas chambers*, «le témoignage de Henryk Tauber est le meilleur qui existe sur les crématoires d'Auschwitz»<sup>33</sup>. Voici la déposition qu'il a faite le 24 mai 1945. Il parle de la porte de la chambre à gaz du crématoire II : «C'était une porte en bois, faite de deux couches de pièces courtes de bois arrangées comme du parquet. Entre ces couches, il y avait une unique plaque de matériel scellant les bords de la porte et les rabbets de l'encadrement étaient aussi munis de bandes de feutre scellées. Environ à hauteur de la tête d'un homme moyen, cette porte avait un judas rond en verre. De l'autre côté de la porte, c'est-à-dire du côté de la chambre à gaz, cette ouverture était protégée par une grille hémisphérique. Cette grille était encastrée parce que les personnes dans la chambre à gaz, sentant qu'ils allaient mourir, essayaient de casser le verre du judas. Mais la grille ne fournissait pas toujours la protection suffisante et de similaires incidents se produisirent. L'ouverture était bloquée par une pièce de métal ou de bois. La porte était fermée hermétiquement de l'extérieur au moyen de [deux] barres de fer qui étaient bien vissés. [au moyen de deux verrous d'angle qui étaient vissés à travers les loquets sur les barres, qui étaient elles-mêmes fixées avec la poignée]»<sup>34</sup>.

Alter Szmul Fajnzylberg, qui fut déporté à Auschwitz le 27 mars 1942, travailla comme *Sonderkommando* au KI de novembre 1942 à juillet 1943. Il a fait une déposition devant notaire dans laquelle il décrit la chambre à gaz du crématoire I : «Cette salle n'avait pas de fenêtres (...). Les deux portes en bois épais de la salle, l'une ouvrant sur la longueur de la salle, l'autre sur la largeur de la salle, avaient été rendues étanches»<sup>35</sup>.

La direction centrale des constructions des *Waffen SS* à Auschwitz (*Deutsche Ausüstungswerke*) a passé toute une série de commandes aux Usines allemandes d'armement lors des modifications ou des constructions des crématoires. Un registre conservé contient ces commandes. Là aussi on fait allusion à des portes étanches : «Nous vous indiquons par la présente (...) que les trois portes étanches aux gaz faisant l'objet de la commande du 18 janvier 1943 (...) doivent être construites exactement selon les mêmes dimensions et particularités que les portes déjà livrées. A cette occasion, nous vous rappelons une autre commande du 6 mars 1943 portant sur la livraison d'une porte étanche aux gaz 100/192 pour la morgue n°1 du crématorium III. Cette porte doit être identique à celle de la porte de la cave du crématorium II située en face; elle doit être munie d'un regard de verre double de 8 millimètres, avec garniture et joints de caoutchouc. Cette commande doit être considérée comme particulièrement urgente»<sup>36</sup>.

La commande n°162 du 6 mars 1943 porte sur «une poignée pour la porte étanche aux gaz Ø 12»<sup>37</sup>. Le 6 avril 1943, la commande n° 280 demande «vingt-quatre vis à ancrage pour

<sup>31</sup> Voir *infra*, chap. 3.5.4. pour plus d'informations sur les *Sonderkommando*.

<sup>32</sup> Henryk Tauber est né en 1917 en Pologne. Le 19 janvier 1943, il est transféré à Auschwitz. Là, il a été membre des *Sonderkommandos* des crématoires, I, II, IV et V. Après la libération du camp par les américains, Tauber a fourni une description très détaillée d'Auschwitz devant une cour polonaise. On peut trouver sa déposition dans Pressac (1989).

<sup>33</sup> Pressac (1989), p. 481.

<sup>34</sup> Traduction de la déposition de Henryk Tauber dans Pressac (1989), p. 483. Voir Annexes, documents 1 et 2.

<sup>35</sup> Cité par Pressac (1989), pp. 124-125.

<sup>36</sup> Cité par Kogon (2000), p. 200.

<sup>37</sup> Cité par Kogon (2000), p. 199.

portes étanches aux gaz»<sup>38</sup> destinées aux crématoriums IV et V. Le 16 avril 1943, on sollicite, pour le crématorium III, des «garnitures pour une porte étanche aux gaz, identiques à la commande n° 957 déjà livrée»<sup>39</sup>. Le 12 juin 1943 on commande «une clé pour la chambre à gaz»<sup>40</sup>. Dans les archives, sous la rubrique «Serrurerie», on peut trouver les commandes suivantes: «douze portes étanches aux gaz de 30 sur 40 centimètres»<sup>41</sup>. L'entreprise Riedel et fils, «béton armé et construction en superstructure» a noté, au sujet des travaux du 28 février 1943: «modifier les lucarnes étanches aux gaz»<sup>42</sup>; «Trois portes «étanches aux gaz» seront également commandées pour les crématoriums IV et V (...), conçues de la même manière que les portes déjà livrées et avec les mêmes dimensions»<sup>43</sup>. Tous ces témoignages sont très frappants. Ils montrent que, quel que soit le crématoire, il existe des preuves que l'on a utilisé des portes étanches aux gaz. Je ne comprends pas comment Fred Leuchter peut se permettre de nier cette évidence. Il n'était pas là lorsque les chambres à gaz fonctionnaient. Je pense que des témoignages de personnes ayant vu ces portes (Höss, Broad, Tauber) ont une valeur autrement plus élevée que les élucubrations d'un pseudo-ingénieur se fondant sur les ruines des chambres à gaz, plus de quarante ans après leur utilisation. En outre, en plus des récits des témoins directs, il y a des preuves incontestables : les commandes de la direction des constructions d'Auschwitz que les négationnistes ne peuvent ignorer. Les dires de Leuchter, et par conséquent ceux de Graf, sont simplement sans fondement et inacceptables.

### 3.5. Ventilation

Selon Leuchter, «les installations d'aération sont insuffisantes»<sup>44</sup>. Il donne l'exemple du *Krema I* dont la ventilation «n'était assurée que par une lucarne»<sup>45</sup>.

#### 3.5.1. Les systèmes de ventilation des différents crématoires

##### 3.5.1.1. Le *Krema I*

En ce qui concerne la chambre à gaz du crématoire I, ce que dit Leuchter est faux. Il fait référence à une lucarne de la chambre à gaz du *Krema I* alors que celle-ci n'en possède pas. Le *Sonderkommando* Alter Szmul Fajnzylberg le précise dans sa déposition<sup>46</sup> : «Cette salle [la chambre à gaz] n'avait pas de fenêtres»<sup>47</sup>. L'erreur que fait Leuchter sur la lucarne vient sûrement du fait des nombreuses transformations qu'a connu le crématoire I. En effet, en 1944, à cause des bombardements alliés, le KI fut transformé en abri anti-aérien pour les patients de l'hôpital SS tout proche. Il subit donc des modifications, «notamment le rajout de trois murs de renforcement dans l'ancienne chambre à gaz, divisant celle-ci en quatre pièces, et le colmatage de plusieurs entrées. Un sas fut également rajouté à l'extrémité de l'ancienne chambre à gaz, et une

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> Cité par Kogon (2000), p. 200.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> Cité par Kogon (2000), pp. 200-201.

<sup>44</sup> Graf (1992), chap. 20.

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> Déposition faite le 29 septembre 1980 à Paris devant le notaire Pierre Attal.

<sup>47</sup> Cité par Pressac (1989), p. 124.

*ouverture pratiquée, menant directement du sas vers l'extérieur (alors qu'avant aucune entrée ne permettait de pénétrer directement dans la chambre à gaz)»<sup>48</sup>.*

Contrairement aux autres crématoires, le *Krema I* ne fut pas détruit en 1945 par les allemands car il n'était plus utilisé comme lieu d'extermination de masse.

Après la guerre, les Polonais et les Soviétiques ont tenté de remettre le bâtiment dans l'état où il se trouvait avant sa transformation en chambre à gaz. *«Malheureusement, dans leur empressement, les Polonais ont commis plusieurs erreurs. Ils ont laissé le sas et son entrée donnant vers l'extérieur, longtemps présenté indûment comme celle de la chambre à gaz originale»<sup>49</sup>.*

Leuchter s'est sûrement basé sur le crématoire en son état actuel pour affirmer qu'il possédait une lucarne. Ce qui est faux, du fait que le crématoire n'est plus le même.

Si le crématoire ne possédait pas de fenêtres et pas de porte qui donne vers l'extérieur, il devait impérativement disposer d'un système de ventilation efficace. Alter Szmul Fajnzylberg y fait référence dans sa déposition : *«Cette salle [la chambre à gaz du Kremna I] avait des ventilateurs au plafond»<sup>50</sup>.*

### 3.5.1.2. Les Kremna II et III

Les chambres à gaz des crématoires II et III possédaient des systèmes de ventilation. On en a la preuve dans la déclaration du *Sonderkommando* Henryk Tauber : *«Le système de ventilation de la chambre à gaz était couplé avec les canaux installés dans la chambre de déshabillage. Ce système de ventilation qui desservait aussi la chambre de dissection était actionné par des moteurs électriques dans l'espace du toit du crématoire»<sup>51</sup>.*

Il existe aussi un rapport daté du 29 janvier 1943 qu'a établi l'ingénieur en chef Prüfer. La construction du crématoire II vient juste d'être terminée. Voici ce que Prüfer écrit : *«La livraison des installations d'aération et de ventilation des morgues a été retardée du fait du manque de wagons disponibles de sorte que le montage ne pourra probablement pas être effectué avant dix jours»<sup>52</sup>.*

Enfin, on peut constater ce système de ventilation sur les plans de la *Bauleitung*<sup>53</sup>.

### 3.5.1.3. Les Kremna IV et V

Les chambres à gaz des *Krema IV* et *V* ne disposaient pas de système de ventilation. Etant petites, une aération naturelle, en ouvrant portes et fenêtres, était suffisante. Comme le dit le manuel sur le Zyklon B de l'entreprise *Degesch*<sup>54</sup>, *«il n'est pas nécessaire d'utiliser des ventilateurs ou de la ventilation forcée dans la chambre fumigée, si des courants naturels évacuent le gaz rapidement»<sup>55</sup>.*

### 3.5.1.4 Les bunkers de Birkenau

Les *bunkers* de Birkenau ne possédaient pas non plus de systèmes de ventilation. On aéraït la chambre en ouvrant portes et fenêtres, comme on peut le constater dans le témoignage

<sup>48</sup> <http://www.phdn.org/negation/krema-i.html>

<sup>49</sup> <http://www.phdn.org/negation/krema-i.html>

<sup>50</sup> Cité par Pressac (1989), p. 124.

<sup>51</sup> Cité par Pressac (1989), p. 484.

<sup>52</sup> Cité par Kogon (2000), p. 198.

<sup>53</sup> Service chargé de dessiner les plans des bâtiments d'Auschwitz. Voir Annexes, document 3.

<sup>54</sup> *Degesch* (pour *deutsche Gesellschaft für Schadlingsbekämpfung*) était l'entreprise allemande qui produisait le Zyklon-B

<sup>55</sup> [http://www.davenportlyons.com/www/legal\\_services/defamation\\_media/irving\\_penguin\\_trial/section3.htm](http://www.davenportlyons.com/www/legal_services/defamation_media/irving_penguin_trial/section3.htm)



d'un déporté français, le Dr A. Lettich : «Vingt à vingt-cinq minutes après [le gazage], fenêtres et portes étaient ouvertes pour aérer (...)»<sup>56</sup>.

### 3.5.2. Tout n'est que question de concentration

Graf affirme que lors de la ventilation «le gaz se serait immédiatement répandu dans l'hôpital SS situé en face de la «chambre à gaz» [du Krema I] et aurait tué patients et médecins»<sup>57</sup>.

Cela est faux. Tout n'est que question de concentration. «Une fois que le gaz est relâché dans l'atmosphère, sa concentration chute et il n'est plus dangereux<sup>58</sup>. D'autre part, l'HCN se dissipe rapidement, et ceci d'autant plus qu'il est plus léger que l'air»<sup>59</sup>. Les Etats-Unis utilisent le même système pour leurs chambres à gaz (c'est-à-dire une ventilation directe dans l'atmosphère) et aucun problème n'a jamais été constaté<sup>60</sup>.

### 3.5.3. Durée de la ventilation<sup>61</sup>

Selon Jürgen Graf, «on peut supposer qu'il aurait subsisté dans les chambres, une semaine encore après chaque gazage, un quantité de Zyklon B suffisante pour expédier dans l'autre monde toute personne qui y aurait pénétré»<sup>62</sup>.

Jürgen Graf prétend donc que les chambres à gaz n'auraient pas pu être ouvertes en toute sécurité après quelques minutes comme l'affirme Höss ou le *Sonderkommando* Müller<sup>63</sup>.

Il est vrai que lorsque l'on désinfecte un bâtiment quelconque à l'aide d'un gaz comme le Zyklon B, quelques minutes d'aération sont insuffisantes. Il faut compter environs 20 heures avant d'y pénétrer à nouveau. Les meubles, les tapis, les draps rendent la ventilation moins efficace et augmentent donc considérablement le temps nécessaire.

Cette recommandation n'a plus aucun sens concernant les chambres à gaz. Tout d'abord, les chambres à gaz nazies étaient des pièces de béton vides. De plus, elles étaient dotées de systèmes de ventilation puissants (KI, II et III). Quinze minutes étaient dès lors suffisantes pour évacuer le gaz et renouveler l'air après un gazage. Enfin, dans cette durée de vingt heures, on tient compte d'une importante marge de sécurité qui n'a aucun sens dans le contexte des chambre à gaz nazies. En effet, les personnes qui entraient dans la chambre après le gazage étaient des prisonniers, les *Sonderkommando*.

### 3.5.4. Les *Sonderkommando*

Après le gazage, une fois la ventilation terminée, les *Sonderkommando* entraient en action. Ils devaient extraire les cadavres des chambres à gaz et les brûler dans les fours crématoires. Ces hommes étaient choisis par les nazis parmi les prisonniers. Ces Juifs-esclaves étaient remplacés régulièrement et les anciens étaient tués dans les chambres à gaz. Il est donc évident que les SS ne se souciaient guère de savoir si la chambre à gaz était suffisamment ventilée pour que ces *Sonderkommando* ne souffrent pas des effets du gaz. Cela permettait donc de raccourcir la durée de la ventilation. De plus, les *Sonderkommando*

<sup>56</sup> Cité par Kogon (2000), p. 190.

<sup>57</sup> Graf (1992), chap. 20.

<sup>58</sup> Voir le travail de Pauline, *Le Zyklon B*.

<sup>59</sup> <http://www.phdn.org/negation/leuchfaq.html>

<sup>60</sup> Voir <http://www.phdn.org/negation/leuchfaq.html>

<sup>61</sup> Voir <http://www.phdn.org/negation/negation/66QER/qer30.html>

<sup>62</sup> Graf (1992), chap. 20.

<sup>63</sup> Cité par Graf (1992), chap. 18.

qui pénétraient les premiers dans la chambre à gaz portaient des masques à gaz jusqu'à ce que la concentration du gaz ait baissé suffisamment. Il en était de même pour ceux qui travaillaient dans une chambre à gaz qui n'avait pas de système de ventilation (KIV, KV et *bunkers*).

Jürgen Graf affirme que «*les masques à gaz n'auraient pas suffi à protéger les membres des commandos spéciaux*»<sup>64</sup>.

Cela est complètement ridicule. En effet, on trouve dans une revue de *Degesch*<sup>65</sup>, une photo montrant deux personnes équipées de masques à gaz maniant du Zyklon B<sup>66</sup>. Si les masques à gaz protègent les producteurs de Zyklon B des effets nocifs de ce gaz, pourquoi ne protégeraient-ils pas les *Sonderkommando* ?

### 3.6. Accès aux chambres à gaz

D'après Jürgen Graf, «*les portes de toutes les «chambres à gaz» s'ouvrent vers l'intérieur. Par conséquent les membres des commandos spéciaux n'auraient pas pu pénétrer dans ces locaux bourrés de cadavres jusqu'au dernier centimètre carré*»<sup>67</sup>.

Ceci est absolument faux. Tout d'abord, en observant les photos conservées des portes des chambres à gaz<sup>68</sup>, on constate que celles-ci sont munies de deux loquets. Les loquets qui, évidemment, se trouvent sur la porte du côté extérieur de la chambre à gaz, se ferment contre le mur. La porte doit donc obligatoirement s'ouvrir vers l'extérieur.

David Olère, un *Sonderkommando*, a fait de nombreux dessins sur les scènes auquel il assistait à Auschwitz. Sur l'un d'entre eux, on aperçoit la chambre à gaz avec la porte ouverte et celle-ci s'ouvre bien vers l'extérieur<sup>69</sup>.

De plus Henryk Tauber affirme dans sa déposition sur la chambre à gaz du KII que «*la porte était fermée hermétiquement de l'extérieur*»<sup>70</sup>.

Voici enfin la description des bunkers faite par Szlama Dragon devant un juge d'instruction polonais. Elle confirme l'ouverture des portes vers l'extérieur : «*Sur la porte d'entrée, il y avait une plaque en tôle avec l'inscription "Hochspannung-Lebensgefahr" (Haute tension-Danger de mort). (...) On apercevait l'inscription que la porte fermée. Quand elle était ouverte, l'inscription était invisible. Par contre, on en voyait une autre : "Zum Baden" (Vers les bains)*»<sup>71</sup>.

La porte décrite s'ouvre donc vers l'extérieur !

### 3.7. Chambres à gaz ou morgues?

On l'a vu, il est impossible pour Graf que les chambres à gaz aient l'usage que les historiens leur attribuent. Selon lui «*les «chambres à gaz» étaient en réalité des morgues. Celle du Krema I fut transformée plus tard en abri anti-aérien*»<sup>72</sup>.

L'architecte néerlandais Robert Jan Van Pelt a étudié les plans d'Auschwitz conservés aux archives russes. Il arrive à la conclusion que la *Leichenkeller I* et la *Leichenkeller II* du

<sup>64</sup> Graf (1992), chap.19.

<sup>65</sup> Voir *supra*, n. 54.

<sup>66</sup> Voir Annexes, document 4.

<sup>67</sup> Graf (1992), chap. 19.

<sup>68</sup> Voir Annexes, documents 1 et 2.

<sup>69</sup> Voir Annexes, document 5.

<sup>70</sup> Pressac (1989), p. 483.

<sup>71</sup> Cité par Kogon (2001), p. 191.

<sup>72</sup> Graf (1997), chap. 20.

Krema II, avant d'être une chambre à gaz homicide et une chambre de déshabillage furent bel et bien des morgues, comme l'affirme Graf.

En effet, sur les premiers plans du crématoire II, on trouve un escalier qui descend au sous-sol et une *Rutsche*, un toboggan. Les cadavres pouvaient glisser jusqu'au sous-sol ; ainsi on avait pas besoin de les porter. Ce toboggan débouche sur les deux grandes salles souterraines, les deux morgues. Sur les plans, rien n'indique qu'à ce moment-là, cette pièce n'avait d'autres fonctions que l'entreposage des cadavres des prisonniers de Birkenau<sup>73</sup>.

Mais à la fin de l'année 1942, on prit la décision de faire de la *Leichenkeller I* une chambre à gaz homicide. En effet, sur un plan dessiné par l'architecte Walter Dejaco le 19 décembre 1942, le toboggan a disparu. Par contre, on trouve un escalier sur le flanc de la voie ferrée qui descend à la chambre à gaz. Ce plan indique que ceux qui occuperont la morgue sont vivants à leur arrivée.

De plus, on peut prouver que la *Leichenkeller I* fut bel et bien une chambre à gaz et la *Leichenkeller II* une chambre de déshabillage grâce aux archives nazies.

Tout d'abord, il y a la lettre du 29 janvier 1943 que le Service S.S. de construction à Auschwitz adresse au Service central de construction de la S.S. à Berlin. Ce document parle du KII et de l'état dans lequel il se trouve, fin janvier 1943. En voici le passage révélateur : «*Le plafond en béton de la cave aux cadavres (Leichenkeller) n'a pas pu encore être décrépi en raison de l'action du gel. Cela est toutefois sans importance étant donné que la cave au gazage (Vergasungskeller) peut être utilisée à cette fin*»<sup>74</sup>. Ce document est très important, il désigne expressément une cave de gazage. Les plans du KII de l'époque dont date la lettre sont connus<sup>75</sup>. Sur ces plans figurent le crématoire au rez-de-chaussée et deux chambres aux sous-sol : la cave aux cadavres I (*Leichenkeller I*) et la cave aux cadavres II (*Leichenkeller II*). Il n'y a aucune trace d'une cave de gazage (*Vergasungskeller*). De toute évidence, cette *Vergasungskeller* désigne une des *Leichenkeller*. Normalement, les nazis étaient tenus d'utiliser un langage codé dans leurs documents pour effacer toute trace du génocide. On se trouve donc face à une bavure qui n'aurait pas dû avoir lieu. Mais, comme il s'agissait d'une correspondance entre «collègues», on a négligé la consigne de chiffrage. On peut donc déduire que la cave I, la fausse morgue, était bien une chambre à gaz.

Un autre document au contenu très éloquent est la lettre du 6 mars 1943 adressée par le Service S.S. de construction à Auschwitz à l'entreprise *Topf und Söhne*<sup>76</sup>. On désigne aussi le KII dans cette lettre. En voici deux extraits : «*En raison de votre proposition, le service est d'accord que la cave I (Keller I) doit être préchauffée avec l'air provenant des trois installations de tirage forcé [au sens de cheminée]. (...) Par la même occasion, nous vous prions de nous envoyer un devis supplémentaire pour la modification du système d'extraction d'air dans la chambre de déshabillage (Auskleideraum)*»<sup>77</sup>.

Cette fois-ci la cave I est désignée selon le langage chiffré ; mais c'est la cave II qui n'est pas codée et devient une «chambre de déshabillage». La cave II n'était donc pas une morgue.

De plus, cette lettre est une commande pour des installations de chauffage pour la «morgue» (la cave I). Or, il paraît complètement absurde de vouloir chauffer une morgue.

<sup>73</sup> Voir le document vidéo *Les plans d'Auschwitz*, 1994, 50'.

<sup>74</sup> Pressac (1989), p. 211. Voir Annexes, document 6 pour la lettre originale en allemand.

<sup>75</sup> Voir Annexes, document 3.

<sup>76</sup> *Topf und Söhne* est une entreprise allemande basée à Erfurt. C'est elle qui a construit les crématoires d'Auschwitz.

<sup>77</sup> Pressac (1989), p. 221. Voir Annexes, Document 7 pour la lettre originale en allemand.

Cet endroit doit en théorie rester frais. Par contre il est logique de chauffer une chambre à gaz, pour faciliter l'évaporation du Zyklon-B<sup>78</sup>.

Grâce à ces deux documents, on peut déduire que les deux salles du sous-sol du crématoire II n'étaient pas des morgues. La première (*Leichenkeller I*) était en réalité une chambre à gaz (*Vergasungskeller*) et la deuxième (*Leichenkeller II*) servait de chambre de déshabillage aux futurs gazés.

En ce qui concerne les autres crématoires, ses arguments sur l'étanchéité, la ventilation et l'accès aux chambres à gaz ayant été réfutés, Graf ne dispose d'aucune autre preuve pour affirmer que les chambres à gaz étaient en réalité des morgues.

## 4. Les chambres à gaz des camps de l'ouest

### 4.1. La lettre de Martin Broszat<sup>79</sup>

Au chapitre 28, Jürgen Graf cite une lettre écrite par Martin Broszat en 1960 dans le journal allemand *Die Zeit*. Martin Broszat est un spécialiste du III<sup>e</sup> Reich. Il fut le directeur de l'une des institutions historiques les plus prestigieuses d'Allemagne, l'Institut d'histoire contemporaine de Munich. La lettre est citée correctement par Jürgen Graf. Voici son contenu : «*Ni à Dachau, ni à Bergen-Belsen, ni à Buchenwald des juifs ou d'autres détenus n'ont été gazés. (...) L'anéantissement massif des juifs par le gaz commença en 1941/1942 et il prit place uniquement en de rares points choisis à cet effet et pourvus d'installations techniques adéquates, avant tout en territoire polonais occupé (mais nulle part dans l'Ancien Reich) : à Auschwitz-Birkenau, à Sobibor-sur-Bug, à Treblinka, Chelmo et Belzec (...)*»<sup>80</sup>. La conclusion que tire Graf est par contre fautive. Il affirme : «*En quelques mots, Broszat admettait que tout ce qui avait été dit sur les chambres à gaz du Reich allemand depuis 1945 était mensonge*»<sup>81</sup>.

Dans sa première phrase, Martin Broszat ne cite que trois camps : Dachau, Bergen-Belsen et Buchenwald dans lesquels il n'y aurait pas eu de gazage. Il ne parle pas des autres camps situés dans le territoire allemand. Dans la deuxième phrase, Broszat dit que «*l'anéantissement massif des juifs par le gaz*» n'a pas eu lieu dans le territoire de l'ancien Reich. Cela ne signifie en aucun cas qu'il n'y ait pas eu des gazages occasionnels dans certains camps de l'ouest dotés d'une chambre à gaz. Ce qu'affirme Martin Broszat ne met donc pas en doute ce qui a été dit sur les chambres à gaz du Reich allemand, comme le croit le négationniste bâlois.

### 4.2. Le camp de Dachau

Au chapitre 13, Jürgen Graf prétend : «*Pendant des années, à Dachau, une plaque commémorative a rappelé les 238 000 morts de ce camp et quiconque mettait en doute l'existence de la chambre à gaz de Dachau risquait, dans la RFA des années cinquante, une peine de prison. Depuis lors, il y a longtemps qu'une conception révisionniste s'est imposée à propos de Dachau : le nombre de victimes ne se montait pas à 238000 mais à 32000 personnes et aucun prisonnier de Dachau n'a été gazé (une pancarte est là pour l'attester)*»<sup>82</sup>.

<sup>78</sup> Voir le travail de Pauline, *Le Zyklon-B*

<sup>79</sup> Voir <http://www.phdn.org/negation/broszat.html>

<sup>80</sup> Cité par Graf (1992), chap. 28.

<sup>81</sup> Graf (1992), chap. 28.

<sup>82</sup> Graf (1992), chap. 13.

Il est impossible de vérifier l'existence de cette pancarte à travers les livres. Le seul moyen est de se rendre sur place. C'est ce que nous avons fait lors de notre voyage d'étude à Munich et à Dachau. Le 24 juin 2003, nous<sup>83</sup> avons visité le camp de Dachau, situé à quelques kilomètres de Munich. Nous avons donc recherché cette fameuse pancarte à laquelle Graf fait allusion. En vain ! «*Elle n'existe pas et n'a jamais existé*»<sup>84</sup> nous a affirmé une guide officielle du camp, madame Beate Klemann.

Nous avons certes trouver des panneaux expliquant qu'il n'y a pas eu à Dachau des gazages massifs : «*Sie [la chambre à gaz] wurde allerdings nicht zur Massentötung benutzt*». Mais cela ne signifie pas qu'elle n'a pas été utilisée du tout. En effet, la chambre à gaz de Dachau<sup>85</sup> possède tout le matériel nécessaire à son bon fonctionnement : deux portes étanches et robustes s'ouvrant vers l'extérieur<sup>86</sup>, un système de ventilation<sup>87</sup> et de chauffage, un déverseur pour le gaz<sup>88</sup>, un judas et même un système de rinçage de la chambre. Il aurait été «bête» pour les SS de ne pas tester cette chambre à gaz en parfait état de fonctionner, d'autant plus qu'il y avait assez de cobayes dans le camp.

De plus, nous avons appris que le camp de Dachau était un «camp de formation» pour les nouveaux SS (Höss y a notamment commencé sa «carrière»). On pourrait alors supposer que la chambre à gaz ait eu un but expérimental et pédagogique pour ces nouveaux SS et le judas aurait permis d'observer le gazage depuis l'extérieur.

La seconde supposition est liée à la lettre qu'a rédigé le médecin du camp, le Dr Rascher à l'intention de Heinrich Himmler : «*Comme vous le savez, on a construit au camp de Dachau les mêmes installations qu'à Linz. Puisque les convois d'invalides finissent d'une manière ou d'une autre dans les chambres qui leurs sont destinées, je pose la question suivante : ne serait-il pas possible de vérifier, dans ces chambres, sur les personnes qui leur sont d'une manière ou d'une autre destinée, l'efficacité de nos gaz de combat ? Jusqu'ici nous ne disposons que d'essais faits sur des animaux ou de rapports relatifs à des accidents qui se sont produits lors de la fabrication. A cause de ce paragraphe, j'envoie ma lettre sous la mention "Secret"*»<sup>89</sup>.

Comme on ne connaît pas la réponse donnée à cette lettre, on ne sait pas si ce programme a été mis en œuvre.

Dans le chapitre 4.1., on a vu que Martin Broszat affirmait en 1960 qu'il n'y avait pas eu de gazage à Dachau. Il semble avoir changer d'avis. En effet, il a édité un livre<sup>90</sup> en 1979 où il est affirmé qu'il y aurait eu à Dachau des gazages expérimentaux menés par le docteur Rascher.

Bien que l'on ne puisse certifier l'utilisation de la chambre à gaz de Dachau, elle est bien présente et aucune pancarte, aucune preuve, ne certifie son inutilisation.

## Conclusion

Enfin, on peut affirmer sans l'ombre d'un doute, que les chambres à gaz nazies ont bien été utilisées pour tuer. Les arguments avancés par Jürgen Graf sur l'inexistence des

<sup>83</sup> Le groupe de Travail de Maturité sur le révisionnisme accompagné de M. Clerc et de M. Roduit.

<sup>84</sup> Entretien de l'auteure avec Mme Beate Klemann, 24 mai 2003 à Dachau.

<sup>85</sup> Voir Annexes, document 8.

<sup>86</sup> Voir Annexes, document 9.

<sup>87</sup> Voir Annexes, document 10.

<sup>88</sup> Voir Annexes, document 11.

<sup>89</sup> Cité par Kogon (2001), p. 253.

<sup>90</sup> Kimmel (1979), p. 391.

chambres à gaz dans *L'holocauste au scanner* ne tiennent pas debout et peuvent être réfutés.

Lors de ma première lecture de cet opuscule négationniste, j'avais été troublée. Bien sûr, je ne remettais pas en doute l'existence de la Shoah, mais je me disais, que peut-être les choses ne s'étaient pas toujours passées comme le décrivent les historiens. Mais à mesure que je me documentais sur le sujet et que je lisais les sites de réfutation, je prenais conscience de la manière perfide dont les négationnistes essayaient de modifier la vérité et de tromper le public. Puis j'ai pensé aux hommes, aux femmes et aux enfants qui ont été tués dans les chambres à gaz. Comment peut-on les injurier d'une pareille sorte ? J'ai compris que la lutte contre le négationnisme était nécessaire. Il faut analyser les textes des négationnistes «*comme on fait l'anatomie d'un mensonge*»<sup>91</sup>. Il faut réfuter leurs écrits pour que le public ne soit pas abusé et que la mémoire des personnes exécutées dans les chambres à gaz ne se trouve pas salie.

---

<sup>91</sup> Vidal-Naquet (1987), p. 9.